

Adopté par l'assemblée des délégués du PLR.Les Libéraux-Radicaux le 31 janvier 2015

Des recettes libérales pour la Suisse

Nos solutions face au franc fort

L'abandon du taux plancher met à rude épreuve l'économie suisse, et ainsi les emplois dans notre pays. C'est la raison pour laquelle, le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* exige que la place économique suisse soit renforcée par les meilleures conditions-cadres économiques possibles. Pour ce faire, tous les partis de droite doivent se serrer les coudes pour agir immédiatement. En défendant les valeurs de liberté, cohésion et innovation dans sa stratégie d'avenir, le PLR est prêt à relever ce défi. – par amour de la Suisse.

Le PLR respecte les institutions et reconnaît l'indépendance de la Banque nationale suisse (BNS). Ce n'est pas le rôle de la politique d'intervenir dans les questions de politique monétaire de la BNS. Le PLR est convaincu que les entreprises helvétiques sont suffisamment fortes pour s'orienter vers le marché et s'adapter aux changements, ce qui exige cependant un certain nombre de conditions-cadres. Le PLR veut empêcher la désindustrialisation et la délocalisation des sites de production à l'étranger.

Nous sommes tous acteurs de l'économie. L'économie n'est pas une fin en soi, mais offre des emplois et la prospérité. En s'appuyant sur des entreprises de toutes tailles de la place industrielle et financière, nous pouvons braver les crises. Nous pouvons surmonter le climat actuel d'incertitudes qui règne dans notre pays, climat accentué par l'onde de choc liée au franc, si nous trouvons de bonnes solutions pour relever les défis rencontrés.

Par ailleurs, plus le temps de tergiverser : la politique doit améliorer rapidement et efficacement les conditions-cadres de l'économie. Ce qui signifie : moins de bureaucratie et de réglementations, des taxes et frais moins élevés, des mesures en faveur d'une Suisse ouverte et innovante. Cependant, il est également nécessaire que l'État ne s'étende pas aux dépens de l'économie.

L'incertitude est le pire ennemi des entreprises. Aujourd'hui, la réforme de l'imposition des entreprises III est cruciale pour la stratégie, à court et à long termes, des entreprises de notre pays. Le Conseil fédéral, et tous les échelons de la politique, doivent maintenant accélérer et présenter au plus vite des réponses claires.

L'atout majeur de l'économie suisse au niveau international est sa compétitivité. Grâce à elle, la Suisse fait face à la concurrence de l'ensemble des marchés étrangers, mise sur l'innovation et est orientée vers la performance. Un autre atout est la haute qualité des produits de nos petites entreprises, de nos artisans et de nos agriculteurs, qui sont aussi une partie essentielle de notre tissu économique. C'est pour cela que le PLR rejette une politique conjoncturelle ou des interventions étatiques. Les salaires relèvent de la responsabilité des partenaires sociaux, et non de la politique. Nous nous opposons tout autant à un isolement qui mettrait sous tutelle le marché suisse. Nous invitons les organisations professionnelles à promouvoir leurs produits de haute qualité au sein de la Suisse. Les importateurs sont tenus de répercuter à leurs clients le prix plus favorable qu'ils paient à l'importation, afin de limiter le tourisme d'achats.

Nos entreprises seront malheureusement confrontées à une période très difficile. Le PLR soutient pleinement le recours plus large au chômage partiel, comme mesure transitoire, afin que les entreprises puissent conserver leurs employés qualifiés, même en cas de difficultés.

Il convient d'arrêter les initiatives anticoncurrentielles, les cadeaux électoraux et les projets de « réformes » hors de prix. Le PLR entend se battre particulièrement contre l'impôt fédéral sur les successions et donations, l'initiative sur les familles, l'initiative visant à « remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie », le projet de l' « Economie verte » et les augmentations des taxes sur l'énergie dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050.

1. Réduire la bureaucratie et diminuer les frais administratifs

Exigence 1 : diminution des frais administratifs pour les entreprises

Le rapport du Conseil fédéral sur les coûts de la réglementation indique différentes mesures d'amélioration, visant à libérer les entreprises d'une bureaucratie inutile et coûteuse. Il convient de les appliquer sans attendre : unification des normes de construction, développement de la cyberadministration, simplification des relevés dans le domaine des assurances sociales, guichet unique et réduction des charges liées aux statistiques sur les entreprises.

Exigence 2: simplification de la bureaucratie douanière, à l'importation et à l'exportation

Seule la suppression des entraves techniques au commerce peut lutter contre l'îlot de cherté qu'est la Suisse. Les interventions sur cette question doivent être mises en œuvre sans attendre ([14.3011](#), [14.3012](#), [14.3013](#), [14.3014](#), [14.3015](#)). Il convient de simplifier les procédures douanières, de diminuer les frais de douane, d'introduire des forfaits échelonnés au niveau du dédouanement postal, de simplifier la preuve d'origine, de relever le droit minimal. Pas de règles bureaucratiques supplémentaires pour les produits agricoles.

Exigence 3: diminution des taxes qui pèsent sur les entreprises

Une enquête menée auprès des entreprises indiquera quelles taxes et redevances sont particulièrement lourdes. Leur bien-fondé devra alors être contrôlé. Les taxes restantes doivent être ramenées à un niveau de couverture des frais (par exemple taxes d'élimination, droits de création d'entreprises).

Exigence 4: un taux unique de TVA de 6 % avec exonération pour les aliments de base

Le taux unique d'imposition libérerait notamment les PME de charges administratives inutiles et de contrôle de l'État. Elles gagneraient du temps et de l'argent qu'elles pourraient consacrer à l'innovation et à la création de valeur. Des centaines de millions de francs seraient économisés. Avec la défiscalisation de quelques biens de première nécessité (notamment les aliments de base et les médicaments), nous ne pénaliserions pas les ménages.

Exigence 5 : une diminution rapide de la taxe sur la valeur ajoutée en cas de forte récession

Au cas où une forte récession devait s'amorcer en raison de la force du franc et de l'inaction politique, le taux de TVA devrait immédiatement être abaissé à 5 %. Cela diminuerait la charge imposée à tous les acteurs économiques de notre pays et relancerait la consommation. Le programme actuel de consolidation et de réexamen des tâches (CRT) doit être développé en conséquence.

2. Ne pas mettre de nouveaux bâtons dans les roues de l'économie

Exigence 6 : maintien des accords bilatéraux avec l'UE

L'Europe reste notre principal partenaire commercial. Les accords bilatéraux avec l'Union européenne comprennent des secteurs importants, tels que la recherche, les facilités douanières et les marchés publics. Il convient de ne surtout pas remettre en question ces acquis maintenant.

Exigence 7 : stopper les projets néfastes pour la compétitivité

Non à l'augmentation des taxes sur l'énergie (Stratégie énergétique 2050), non à la réglementation excessive dans la révision du droit de la société anonyme, y compris à la police des salaires, non à la réglementation excessive des marchés financiers, non aux directives bureaucratiques ou protectionnistes dans le Projet « Swissness », et non au projet néfaste de l' « Economie verte ».

Exigence 8 : pas de nouveaux impôts, pas de cadeaux électoraux

Nous luttons contre l'impôt fédéral sur les successions et donations, la défiscalisation des allocations familiales et de formation, ainsi que contre l'initiative irréaliste et nuisible visant à « remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie ».

Exigence 9 : maintien d'un marché du travail flexible et libéral

Appliquer correctement les mesures d'accompagnement existantes, sans les étendre, afin de lutter contre les abus, maintenir les négociations salariales et celles relatives au temps de travail entre les partenaires sociaux, qui ont fait leurs preuves, adopter une réglementation moderne de la saisie des temps de travail, promouvoir le potentiel de main d'œuvre nationale.

3. Promouvoir les investissements et la création de valeur sur la place économique suisse

Exigence 10 : une réforme rapide et efficace de l'imposition des entreprises (RIE) III

Il faut biffer tout contre-financement, notamment l'impôt sur les gains en capital. La loi doit être mise en œuvre rapidement et sans nuire à la compétitivité. Le droit de timbre sur les capitaux propres doit être aboli. Nous exigeons : des produits de licence élargis, des impôts sur le bénéfice avec déduction des intérêts sur les fonds propres de sécurité, l'amortissement des réserves latentes et la diminution des impôts sur le bénéfice.

Exigence 11 : suppression progressive des droits de timbre

Les droits de timbre versés sur les capitaux propres, les primes d'assurance et les redevances commerciales rendent la Suisse moins compétitive. Dans la plupart des pays de l'Union européenne (dont l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Luxembourg), le droit d'émission sur les capitaux propres a été aboli il y a longtemps. Le financement des entreprises doit gagner en attractivité – c'est la seule chance de créer des postes de travail à forte valeur ajoutée.

Exigence 12 : soutien de la promotion de la Suisse et développement des infrastructures

L'image que la Suisse donne d'elle-même à l'étranger en tant que place économique d'une part, et destination touristique d'autre part, doit être mieux coordonnée. Cela permettra d'augmenter l'efficacité et l'efficience de la publicité locale. Concernant l'avenir, il convient de renforcer les infrastructures dans tout le pays. Cela touche particulièrement la mobilité et les technologies de l'information et des communications.

4. L'ouverture et l'innovation assurent le succès de la Suisse

Exigence 13 : promotion de l'innovation, de la recherche et de l'éducation

La Suisse doit avoir le meilleur système éducatif du monde. Il convient de simplifier les investissements dans les start-up (par des fonds d'innovation privés, par exemple, ou par une réduction des directives pour les caisses de pension). L'accès à la coopération internationale de la recherche doit être assuré (Horizon 2020, par exemple). Nous voulons aussi promouvoir la mise en œuvre du parc national d'innovation.

Exigence 14 : conclusion de nouveaux accords de libre-échange dans l'intérêt de la Suisse

L'économie suisse doit disposer des meilleures conditions possibles pour accéder au marché international. Il convient de mieux exploiter les synergies issues de la coopération au développement. Un accent particulier doit être mis sur les marchés émergents. Il convient de tenir compte des droits des biens immatériels dans les accords de libre-échange.

Exigence 15 : une libéralisation et non un cloisonnement du marché

Les heures d'ouverture des magasins doivent enfin se libéraliser et ce, dans le sens d'une harmonisation partielle des heures d'ouverture dans toute la Suisse. Des règles propres aux régions touristiques et aux régions frontalières, soumises à la concurrence des achats frontaliers, doivent être prévues dans la loi sur

le travail (mo. [12.3791](#)). Nous ne voulons pas non plus d'un nouvel isolement du marché suisse par des solutions spéciales.

5. Action du gouvernement en faveur de l'économie

Exigence 16 : l'État ne doit pas croître au détriment de l'économie

Les dépenses publiques doivent être gelées jusqu'à nouvel ordre au niveau de l'exercice fiscal 2014. La Confédération ne doit plus créer de nouveaux postes, sauf dans le secteur de l'éducation ou lorsque ces postes contribuent directement à la création de valeur économique. Non également à de nouveaux impôts pendant cinq ans.

Exigence 17 : pas de distorsion de la concurrence par les entreprises publiques

Les entreprises publiques doivent de manière générale se limiter à leur mission publique dans le domaine du service public. Les aides d'État qui faussent la concurrence doivent être abolies.

Exigence 18 : pas de réforme hors de prix de la prévoyance vieillesse

La proposition du Conseil fédéral de restructurer le régime de retraite prévoit une augmentation massive de la TVA et des charges liées aux salaires. L'AVS a plus que jamais besoin d'un véritable frein à l'endettement. Il convient d'adapter sans délai les paramètres techniques de la LPP à la réalité et de les dépolitiser.